

# PRÉFET DE VAUCLUSE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**13 MARS 2018**

En exécution de l'arrêté préfectoral du \_\_\_\_\_, il sera procédé, sur le territoire des communes de l'Isle sur la Sorgue et Cavaillon, à une enquête publique unique comportant les volets suivants :

- déclaration d'utilité publique,
- autorisation au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du code de l'environnement
- cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération

Le projet vise à la suppression du passage à niveau n°15 et la mise en sécurité de la RD 900 entre le carrefour des Glaces et le chemin du Grand Palais sur les communes de L'Isle-sur-la Sorgue et Cavaillon.

**Cette enquête publique se déroulera pendant trente-trois jours consécutifs, du lundi 16 avril 2018 à 9h00 au vendredi 18 mai 2018 à 16h00 :**

- **en mairie de l'Isle sur la Sorgue – Hôtel de Ville – rue Carnot 84800 Isle-sur-la-Sorgue où se situe le siège de l'enquête**
- **en mairie de Cavaillon, dans les locaux du service d'urbanisme, 57 rue Liffra 84300 Cavaillon**

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du Conseil Départemental de Vaucluse - Pôle Aménagement - Direction de l'Aménagement Routier - Service Études et Hydraulique - Hôtel du Département - 84 909 AVIGNON Cedex 9  
Tél. 04 90 16 15 00 - Correspondant : M. Jean-Pierre PACAUD

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande et, à ses frais, auprès du Préfet de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Service des relations avec les collectivités territoriales -Pôle affaires générales et foncières 84905 AVIGNON Cedex 9  
Tél. 04.88.17.82.30 – Correspondante : Mme Nelly KOEHREN

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur, Monsieur Michel DONNADIEU, inspecteur des assurances en retraite.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sur support papier comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, les plans parcellaires et l'état parcellaire relatifs aux immeubles nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi qu'un registre d'enquête unique, à feuillets non mobiles, ouvert, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairies de l'Isle-sur-la-Sorgue (Hôtel de Ville -rue Carnot) et de Cavaillon (Service Urbanisme – 57 rue Liffra) afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public du lundi au vendredi tels que précisés dans le tableau ci-après.

Lieux d'enquête	Adresses	Jours et heures d'ouverture
Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue	Hôtel de Ville - Service Urbanisme  Rue Carnot	Du lundi au vendredi :  de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  <b>A signaler</b> : la mairie sera fermée les lundi 30 avril, mardi 1 <sup>er</sup> mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai et vendredi 11 mai 2018
Mairie de Cavaillon	Service Urbanisme —  57 rue Liffran	Du lundi au vendredi :  de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  <b>A signaler</b> : le service sera fermé les mardi 1 <sup>er</sup> mai 2018  mardi 8 mai, jeudi 10 mai 2018  et vendredi 11 mai 2018

Le dossier sera en outre consultable sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (<http://www.vaucluse.gouv.fr>) à la Rubrique Enquêtes publiques, ainsi que sur les postes informatiques mis à la disposition du public en mairies de l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon aux adresses susvisées.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet dans chaque mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur domicilié au siège de l'enquête (Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue – rue Carnot - 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue).

Il pourra également les faire parvenir au commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mail suivante : [pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr) (capacité maxi 5MO) en précisant bien l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet de la Préfecture (<http://www.vaucluse.gouv.fr>) à la Rubrique Enquêtes publiques, où elles seront publiées dans les meilleurs délais.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences seront consultables en mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue, aux dates et heures ci-après :

- le lundi 16 avril 2018 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 4 mai 2018 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 18 mai 2018 de 14h00 à 16h00

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Cavaillon, à la date et heures ci-après :

- le vendredi 27 avril 2018 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés, pendant le délai d'un an, en mairies de L'Isle-sur-la-Sorgue et de Cavaillon, à la préfecture de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité– Service des relations avec les collectivités territoriales – Pôle affaires générales et foncières) ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse (<http://www.vaucluse.gouv.fr>).

Sous réserve des résultats de l'enquête, le Préfet de Vaucluse se prononcera, par arrêtés, sur les demandes de déclaration d'utilité publique et cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération ainsi que sur l'autorisation au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du code de l'environnement.

Fait à Avignon  
Pour le Préfet et par délégation,  
le secrétaire général



Thierry DEMARET

